

Établissements scolaires candidats

# Foire aux questions

## Quand pouvons-nous annoncer que notre établissement scolaire est candidat ?

Vous pouvez l'annoncer aussitôt que le statut d'établissement scolaire candidat vous a été officiellement accordé.

## Quel matériel pouvons-nous utiliser pour annoncer que notre établissement scolaire est candidat ?

Vous pouvez utiliser le logo d'établissement scolaire candidat. Veuillez lire les directives relatives à la stratégie de marque de l'IB pour obtenir toutes les informations sur la façon d'utiliser les logos de l'IB en tant qu'établissement scolaire candidat.

- [ibo.org/fr/digital-toolkit](http://ibo.org/fr/digital-toolkit)

## À qui nous adresser si nous avons des questions sur la manière d'annoncer notre statut d'établissement scolaire candidat ?

Vous pouvez utiliser notre outil d'assistance virtuelle (IA), envoyer vos questions à l'IB ou contacter votre responsable du service des écoles du monde de l'IB.

- [ibo.org/fr/contact-the-ib/ask-a-question](http://ibo.org/fr/contact-the-ib/ask-a-question)
- [help.ibo.org](http://help.ibo.org)

